

« *Ne te trompe pas de colère !* » est une chanson écrite et interprétée par la [Compagnie Jolie Môme](#) . Son

véritable titre est «

*Ta colère est légitime*

». Elle date de 2003 (cf. la référence au milliardaire Jean-Marie Le Pen et à son œil de verre).

Dans la vidéo figurant ci-dessous, il s'agit d'une version mise à jour (cf. la référence à « l'héritière », sous-entendu Marine Le Pen).

Captation faite en 2014 à Paris dans le cadre d'un concert organisé par CAPJPO-EuroPalestine